



Monsieur François NOGUE
Directeur des Ressources Humaines de la SNCF
34, Rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Paris, le 10 Juin 2009

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Depuis le début de l'année 2009, à quatre reprises les cheminots se sont fortement mobilisés dans le cadre de journées d'actions interprofessionnelles. Le 3 juin dernier, c'est devant la Direction du Fret à Clichy lors d'un rassemblement unitaire, qu'ils sont venus interpeller Monsieur NADAL pour dénoncer la politique menée par la Direction qui fragilise cette activité au sein de l'EPIC SNCF.

A ce jour, la Direction de la SNCF n'a apporté aucune réponse aux exigences portées par ces mobilisations, occultant même les propositions alternatives portées par les organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF.

Dans ce contexte, notre Fédération, conformément à l'article 4-2 du titre II du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, vous dépose une Demande de Concertation Immédiate.

La crise financière et la politique gouvernementale pour y faire face impactent les cheminots et leur famille. A cela se rajoute la stratégie de passage en force menée par la Direction par d'incessantes réorganisations et restructurations qui génèrent inquiétude et mécontentement d'une grande majorité du personnel. Depuis le début de l'année du local au national, des mobilisations importantes en sont la traduction.

Pas une entité n'est épargnée, les réductions d'effectifs, l'externalisation de missions, l'utilisation de salariés au statut précaire, le chantage à la déréglementation et la dégradation des conditions de vie et de travail sont le quotidien des cheminots.

La Direction de la SNCF refuse de débattre sur le fond des choix de gestion et d'organisation qui ont conduit à cette situation. Prenant le prétexte de la crise, comme bien d'autres patrons dans la période, la Direction veut accélérer le calendrier des réformes et abuser de la situation pour passer aux forceps ses projets. C'est ainsi que vous entendez imposer une consultation sur le projet de création d'une Direction des Circulations Ferroviaires et de 21 Etablissements Infra Circulation lors du CCE des 16 et 17 juin 2009 alors que la loi ARAF ne sera mise en débat à l'Assemblée Nationale qu'à la rentrée parlementaire de septembre. C'est aussi, selon la même stratégie, que vous décidez unilatéralement de réunir un CCE supplémentaire qui pour ce qui nous concerne est un CCE extraordinaire sans motif d'urgence pour restructurer totalement l'Infra Équipement avant même avoir fini d'en débattre avec les Organisations Syndicales.

Les organisations syndicales et les cheminots vous ont fait savoir leur refus de ces projets qui, s'ils allaient à leur destination, pourraient remettre en question l'unicité et le caractère intégré de l'EPIC SNCF ainsi que le statut des cheminots. Les mobilisations ont poussé la Direction à faire quelques inflexions, mais les cheminots exigent d'aller plus loin dans les négociations, de voir aborder le fond de ces dossiers et donc la suppression des points précisés ci-dessus de l'ordre du jour des prochains CCE.

Il en va de même pour la création de filiales au Fret où des procédures proches de la menace sont utilisées pour pousser des cheminots à renoncer à la réglementation en vigueur à la SNCF. La Fédération CGT des Cheminots vous demande de changer de manière radicale la politique menée au Fret en tenant compte des propositions que nous vous avons formulées sur ce sujet sensible qui a un impact sur l'ensemble du personnel de la SNCF et au-delà sur toute la population.

Vous devez à votre niveau, peser auprès du gouvernement pour que les conclusions émises lors du « Grenelle de l'Environnement » ne soient pas des promesses sans suite. La part du transport de marchandises réalisée par le ferroviaire doit s'accompagner d'une politique volontariste du gouvernement qui doit se traduire par un engagement financier d'une autre nature pour garantir un réseau ferré de qualité, des infrastructures aptes à répondre aux exigences sociétales sur tout le territoire et le développement du service public ferroviaire dans toutes ses composantes.

Les cheminots posent aussi avec force les questions du pouvoir d'achat, des salaires et de développement de l'emploi. La crise financière et ses conséquences sociales ne doivent pas être portées par les salariés qui ne sont en rien responsables de cette situation. La relance économique ne passera que par une revalorisation des salaires et des retraites, une politique offensive en matière d'emploi et le développement de tous les services publics.

Pour répondre aux attentes des cheminots, la fédération CGT vous demande l'ouverture dans les plus brefs délais de négociations salariales et revendique aussi une table ronde sur l'emploi intégrant une identification des besoins pour l'ensemble des secteurs d'activité de l'entreprise afin de réaliser une offre de service public de qualité et en toute sécurité.

L'ensemble de ces points constitue au sein de la SNCF des motifs de conflictualité majeurs.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Le Reste', with a large, sweeping flourish at the end.

Didier LE RESTE
Secrétaire Général